



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

**ARRETE RELATIF A LA CONSTITUTION DU JURY DE LA SESSION 2018  
DE L'EXAMEN PROFESSIONNALISE RESERVE POUR L'ACCES AUX  
ECHELLES DE REMUNERATION DES PROFESSEURS DES ECOLES DES  
ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVES SOUS CONTRAT**

**ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT**

Le recteur de l'académie de Grenoble,  
Chancelier des universités

**Rectorat**

Division  
des examens et  
concours

DEC 3 / XIII /17/492

- *Vu la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique parue au JO du 13 mars 2012*
- *Vu l'arrêté du 28 décembre 2012 relatif aux modalités d'organisation des examens professionnalisés pour l'accès au corps des professeurs des écoles*
- *Vu l'arrêté du 8 août 2017 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture d'examens professionnalisés réservés d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles des établissements d'enseignement privés sous contrat*

**ARRETE**

ARTICLE 1<sup>er</sup>

Le jury de l'examen professionnalisé réservé pour l'accès aux échelles de rémunération des professeurs des écoles de classe normale est composé comme suit :

Président :

Monsieur Christophe Mauny, directeur académique des services de l'éducation nationale de l'ardèche.

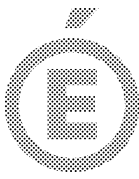
Vice-présidente :

Madame VERNET Fabienne, inspectrice de l'éducation nationale, (Grenoble 4)

Membres :

Monsieur CHARRE Alexis, inspecteur de l'éducation nationale (Vienne 2)

Madame CHERY Sandrine, inspectrice de l'éducation nationale (Montmélian)



2/2

Madame REYNIER Agnès, inspectrice de l'éducation nationale (Annonay)

Monsieur VERNHES Pierre-Jean, inspecteur de de l'éducation nationale (Nyons)

Madame WILLIG Véronique, inspectrice de l'éducation nationale (Annecy 1)

Madame AFONSO Carolle, professeur des écoles, école St François (Haute-Savoie)

Madame FINANCE Sandrine, professeur des écoles, école le Rondeau Montfleury (Isère)

Madame MOREL Corinne, professeur des écoles, école St François (Haute-Savoie)

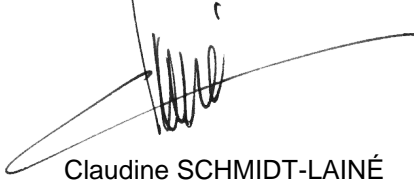
Madame POITAU Corinne, professeur des écoles, école le Tulipier (Isère)

Madame SALVI Nadège, professeur des écoles, école Ste Marie (Isère)

#### ARTICLE 2

La secrétaire générale de l'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Grenoble, le 6 décembre 2017



Claudine SCHMIDT-LAINÉ